

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2019/2020

# RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL

### I. INSCRIPTION AU CONCOURS

#### Le concours est ouvert aux :

- Poussins (deux dernières années).
- Jeunesses et Aînées (catégories 1 et 2).
- Anciennes.

#### Niveau d'exigences

- se référer au Programme Fédéral Aînées-Jeunesses Championnat Individuel. Code FIG 2017-2020.
- 5<sup>ème</sup> étoile pour Benjamine, Minime et Cadette 1ère Année, 6<sup>ème</sup> étoile pour Cadette 2ème année, Junior et Senior en Catégorie 1.
- 5<sup>ème</sup> étoile pour toutes en Catégorie 2.
- 4<sup>ème</sup> degré avec trois 5<sup>ème</sup> degré pour se présenter en cat.2 Poussins

#### **ATTENTION**

**Une jeune fille inscrite aux Coupes Fédérales est engagée dans la cat.1 pour la saison gymnique.**

**Elle ne peut plus concourir en cat.2 pendant la saison sauf dérogation accordée par la Commission Technique Départementale de gymnastique féminine.**

Le nombre de gymnastes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges. **Une gymnaste ou plusieurs pourront être refusées en cas de critères de juges non respectés.**

### II. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Rappel des catégories :

Programme Fédéral: Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.

#### Catégorie Fédérale : Honneur et Avenir

Programme Fédéral : Championnats Fédéraux Individuels.

<u>Catégorie 1</u>	Senior	2001 et avant	<u>Catégorie 2</u>	Senior	2001 et avant
	Junior	2002-2003		Junior	2002-2003
	Cadette	2004-2005		Cadette	2004-2005
	Minime	2006-2007		Minime	2006-2007
	Benjamine	2008-2009		Benjamine	2008-2009
				Poussins	2010-2011

#### Les Anciennes

Voir Programme Fédéral.

## DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2019/2020

### III. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Programme Fédéral : Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.  
Code FIG 2017-2020.

- a) Prévoir un ENCADREMENT licencié et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès.
- b) Aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté.
- c) Aucune gymnaste ne pourra être rajoutée après les engagements.
- d) Aucun changement de catégorie ne sera accepté après les engagements.
- e) En cas de désistement ou de non-participation, avertir le secrétariat de la commission technique départementale [ctgym-feminine1@fscfdauphine.fr](mailto:ctgym-feminine1@fscfdauphine.fr)

#### Attention :

**Prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.**

**Une pénalité de 1 point sera appliquée par le jury D (Code FIG 2017-2020 absence de musique).**

### IV. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Catégorie	Catégorie d'âges	Compétitions qualificatives	Points
Honneur	Senior, Junior.	Championnat Fédéral 2019 Finales des Coupes 2019	46 pts
Avenir	Cadette, Minime, Benjamine.		44 pts
Catégorie 1	Senior, Junior, Cadette, Minime, Benjamine.	Participation aux Coupes 6 <sup>ème</sup> étoile pour les Aînées 5 <sup>ème</sup> étoile pour les Jeunesses	
Catégorie 2	Senior, Junior, Cadette, Minime, Benjamine.	5 <sup>ème</sup> étoile Non-participation aux Coupes sauf dérogation de la Commission Technique	
	Poussins	Au moins trois 5 <sup>ème</sup> degré poussin	

### V. NORMES DES AGRÈS

- Voir Programme Fédéral : Aînées – Jeunesses Programme libre.
- Les Poussins suivent les normes des agrès des Benjamines 2

### VI. HORAIRES

Il sera établi AU MOINS trois horaires de passage en fonction des engagements.

Faites vos engagements avec sérieux pour éviter les désistements trop nombreux ET LES DÉCOURAGEMENTS de vos gymnastes

## **DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2019/2020**

### **VII. CONTRÔLE DES POINTS**

Venir contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

### **VIII. RÉCOMPENSES**

**Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.**

Les trois premières de chaque catégorie recevront un trophée.

### **IX. JUGES**

- a) Portez la tenue officielle.
- b) Les juges présents sur le plateau doivent être recyclés.
- c) La ou les personnes de l'association membres du Comité technique de la compétition peuvent être comptées dans le total des juges demandés (bien spécifier "Comité Technique" dans le formulaire d'engagement).
- d) Nombre de juges nécessaires :
  - 2 jurys à 4 juges par agrès soit 32 juges.
  - 1 juge pour 1 à 5 gymnastes
  - 2 juges pour 6 à 10 gymnastes
  - 3 juges pour 11 à 15 gymnastes
  - 4 juges pour 16 à 20 gymnastes

**Attention, tout changement de juges (non à l'identique) après les engagements ou absence de juge lors de la compétition se verra pénaliser financièrement de 50€.**

**Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.**

### **X. ENGAGEMENTS**

Le **Dossier "C-Engagement Départemental Individuel"** qui concerne l'engagement des Gymnastes et des Juges est à remplir et à renvoyer par courriel au secrétariat de la commission technique Départementale [ctgym-feminine1@fscfdauphine.fr](mailto:ctgym-feminine1@fscfdauphine.fr)

***Au plus tard le 4 Mars 2020***

Une copie de la 1<sup>ère</sup> page récapitulative du Dossier C est à envoyer au Comité Départemental du Dauphiné. (20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU) accompagnée des droits d'engagement.

**Règlement par chèque à l'ordre de "Comité Départemental du Dauphiné".  
Règlement par virement IBAN : FR76 1382 5002 0008 0026 1751 189**